

TOURNOI 3.2.1 HANDICAP



PLAN DE CAMPAGNE (BDR) LE 7/8 SEPTEMBRE 2019

REGLEMENT :

Ce tournoi homologué par la FFBSQ est ouvert aux 32 premières équipes inscrites. L'inscription de l'équipe sera effective après la réception du montant de l'engagement par l'organisateur :

Tout participant doit être, en règle avec celle-ci à la date de la compétition. Le règlement sportif fédéral sera appliqué, une éventuelle contestation sera traitée par l'arbitre ou en son absence par le directeur de la compétition.

ORGANISATION :

Le handicap considéré est celui du dernier listing paru avant la compétition, soit 70 % avec un maximum par joueur de 70 par ligne et par joueur . L'handicap par équipe est la somme des 3 joueurs. Dans tous les cas la moyenne d'un(e) joueur(euse) n'apparaissant pas au listing est :

-Licencié en 1^{ère} année (colonne P du listing) : la moyenne de référence est de : 150 pour un homme et 135 pour une femme.

-Autre licencié(e) la moyenne de référence est de : 189 pour un homme et 174 pour une femme.

DEROULEMENT

- **TRIPLETTE** : chaque équipe effectuera 2 séries de 3 parties avec handicap, décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

Le classement général « TRIPLETES » sera établi à l'issue des 36 lignes (triplette + doublette + individuel).

HORAIRE TRIPLETTE : POULE A samedi 9h 13 h

POULE B samedi 14h15 18h30

- **DOUBLETTE** : composées des 2 moins bons scores de chaque tripplette avec handicap.

HORAIRE DOUBLETTE : Joueurs de la POULE A : dimanche 12h 14h30

Joueurs de la POULE B : dimanche 8h30 11h

Chaque équipe effectuera 2 séries de 3 parties avec handicap, décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

Le classement général « DOUBLETTE » sera établi à l'issue de ces 6 lignes.

- **INDIVIDUEL** : 32 meilleurs joueurs, avec handicap, de chaque tripplette effectueront 2 séries de 3 parties avec handicap, décalage de 5 pistes à droite après la première série.

Le classement général « INDIVIDUEL » sera établi à l'issue de ces 6 lignes.

HORAIRE INDIVIDUEL : Dimanche 15H30 17H45

-

DATES ET HORAIRES DE LA COMPETITION :-

Poule A tripplette	Poule B tripplette	Poule B doublette	Poule A doublette	Individuel
Samedi 9h	Samedi. 14h15	Samedi. 8h30	Samedi. 12h	Dimanche.
16 équipes	16 équipes	16 équipes	16 équipes	32 joueurs

- Reconditionnement après chaque poule

Remise des prix vers 18h

DROITS D'ENGAGEMENT – Le montant de l'engagement est fixé à 225 € par équipe.

ORGANISATION

Directeur de la compétition : Mme Solange GUIGUI

Inscriptions : Accompagnées du paiement, elles devront être enregistrées auprès de :

Chantal JEAN 2 RUE DE LA FONTAINE 13100 AIX EN PROVENCE - Tel: 06.11.91.37.77

Email : bellalys13@gmail.com (Chèque à l'ordre du BC AIX en PROVENCE)

BILAN FINANCIER

32 équipes	7 200.00 €	Indemnités	3 000.00€
Sponsor	26.00 €	Lignages 1152 lignes à 3.20 €	3 686.40€
		Arbitrage	90.00€
			449.60 €
Total	7 226.00 €	Total	7 226.00 €

GRILLES DES PRIX

TRIPLETTE

DOUBLETTE

INDIVIDUEL

Class.		Class.		Class.		Class.	
1	500.00 €	5	180.00 €	1	240.00 €	1	180.00 €
2	350.00 €	6	150.00 €	2	200.00 €	2	120.00 €
3	300.00 €	7	120.00 €	3	120.00 €	3	80.00 €
4	210.00 €			4	100.00 €	4	50.00 €

Meilleure ligne scratch homme 50.00 €

Meilleure ligne scratch femme 50.00 €

TOTAL 3 000.00 €
